



MONTREAL RESEARCH LABORATORY ON CANADIAN PHILANTHROPY

Octobre 2015

Résumé de la Conférence de travail

**Bâtisseurs de changement ? Explorer l'impact
sociétal des fondations subventionnaires du Canada**

*Avec l'aide d'assistants de recherche et de bénévoles qui ont soigneusement
pris des notes durant les sessions*

Nous remercions le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada pour le financement du projet de développement d'un partenariat intitulé « L'action philanthropique canadienne des fondations subventionnaires : recherche sur leur rôle social et leur effet catalytique ».



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada

Résumé de la conférence de travail

Bâtisseurs de changement ? Explorer l'impact sociétal des fondations subventionnaires du Canada

8 juin 2015

Université du Québec à Montréal (UQAM)

Le lancement officiel du Laboratoire montréalais de recherche sur la philanthropie canadienne (<http://rpc.uqam.ca/fr/>) a coïncidé avec la tenue de notre première conférence de travail. Le 8 juin 2015, une soixantaine de chercheurs et de représentants d'organisations partenaires, de praticiens du milieu de la philanthropie et d'étudiants du Canada, des États-Unis et de l'Europe ont convergé vers l'Université du Québec à Montréal afin de partager les résultats préliminaires d'un projet partenarial de recherche cofinancé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), Fondations philanthropiques Canada (PFC), Fondations communautaires du Canada (CFC), Fondation Trillium de l'Ontario (OTF) et Institute for Community Prosperity (ICP). Ce projet triennal de recherche vise le développement et la mobilisation de nouvelles connaissances sur l'impact sociétal des fondations subventionnaires canadiennes et sur leur capacité innovante.

Le principal objectif de notre programme de recherche partenariale est de coproduire de nouvelles connaissances en associant, au sein d'équipes de travail, des chercheurs du Canada, des États-Unis et d'Europe, et des représentants canadiens de fondations publiques, privées ou communautaires. Les partenaires se sont entendus pour développer de nouvelles connaissances qui permettront d'évaluer la capacité des fondations subventionnaires canadiennes à contribuer au développement ou au changement social à l'aide des fonds qu'elles accordent principalement à des organisations dotées d'un statut juridique caritatif.

Objectifs de la conférence de travail du 8 juin

- Initier des échanges sur les résultats préliminaires des études conduites en partenariat au sein du Laboratoire montréalais de recherche sur la philanthropie canadienne.
- Établir, par le biais du réseautage et de la mobilisation, un dialogue critique et évolutif sur les questions entourant le rôle et la place des fondations subventionnaires locales, régionales et nationales dans le développement de la société canadienne.

La journée de travail a été divisée en quatre séances, à l'image des quatre groupes de travail du projet de recherche. La première séance a permis de dresser un état de situation sur la philanthropie canadienne. Cette séance fut divisée en deux mini-sessions de travail. La deuxième séance a traité de l'aspect juridique et des processus de gouvernance au sein de fondations subventionnaires canadiennes. La troisième séance a dressé une synthèse sur des études de cas portant sur des formes de collaboration tissées entre des fondations subventionnaires canadiennes. La dernière séance a abordé la question des convergences et des divergences observées à l'échelle philanthropique internationale.

Le programme détaillé de cette conférence de travail est disponible sur le site Internet du Laboratoire (<http://rpc.uqam.ca/fr/conference-2015/programme>). Pour chacune des séances, nous avons produit de courts rapports ou des résumés synthèses. Ces documents sont disponibles pour consultation en ligne. Dans la section qui suit, pour chacune des séances de travail, nous

passerons rapidement en revue les principaux points qui ont été présentés et regrouperons les commentaires constructifs qui ont été recueillis dans le cadre de discussions en plénière. Nous indiquerons aussi la façon dont ces commentaires seront incorporés dans les travaux qui se poursuivront au cours des dix-huit prochains mois.

Séance 1A : *État de situation : un aperçu contextuel sur les fondations subventionnaires au Canada*

Conférencier : Sid Frankel (Université de Manitoba)

Résumé synthèse de sa présentation ici:

http://rpc.uqam.ca/fichier/document/Frankel_McDougall_Définitions_et_identités_narratives_de_fondations_Résumé.pdf

Points saillants

- Selon différentes juridictions présentes au Canada et dans d'autres pays, il existe plusieurs façons de définir les fondations subventionnaires. Nous retrouvons des définitions juridiques, téléologiques, opératoires ou vocationnelles. Ces définitions donnent souvent lieu à des ramifications conceptuelles.
- Somme toute, une typologie de base transversale repose sur la distinction faite entre « fondations publiques et fondations privées ».
- Deux postures de travail présentent des regards très contrastés sur la fonction et le rôle des fondations subventionnaires aux États-Unis et au Canada.
 - Une première posture situe les fondations en tant qu'organisations issues du philanthrocapitalisme.
 - Une deuxième posture analyse les fondations en tant qu'organisations issues de collaborations afin d'initier des changements en réponse aux besoins exprimés par la base ou à l'échelle de communautés (*bottom up collaborative change*).

Idées se dégageant des discussions

- Existe-t-il une différence nette entre une fondation publique et une fondation privée ? Cette dichotomie représente-t-elle adéquatement la diversité observée au sein des fondations canadiennes ? Par rapport au binôme présenté, est-ce la bonne façon de présenter la diversité des formes ou des pratiques que nous observons sur le terrain ?
- Qu'en est-il de la philanthropie stratégique, laquelle repose sur des objectifs mesurables à long terme et qui sont axés sur l'impact des fondations ?
- Qu'en est-il de la philanthropie populaire qui est généralement plus spontanée et qui répond souvent à des questions ou à des enjeux locaux ?
- Plusieurs fondations privées ne visent pas vraiment à engendrer un changement social ou à initier des réformes, nombre visent le maintien des acquis. Par exemple, maintenir l'accès aux soins de santé ou à l'éducation. Elles ne visent pas nécessairement à réformer les systèmes qui sont en place. Les deux modèles qui ont été présentés sont axés sur le changement, ce qui n'englobe peut-être pas des types de philanthropie qui sont moins liés au développement de nouvelles actions et qui visent plus à maintenir des pratiques existantes. Dès lors le portrait dressé ne demanderait-il pas à être nuancé ?
- En outre, les fondations n'adoptent pas toujours une stratégie unique de soutien financier. Elles peuvent avoir une approche plurielle reposant sur une logique de programmes ou

sur l'offre de volets d'intervention. Cette réalité complexifie la façon de les caractériser et n'est pas reflétée par la typologie présentée.

Orientations futures de la recherche

En fonction de ce qui a été dit, il peut être plus utile de considérer le philanthrocapitalisme et la philanthropie émanant d'une volonté de produire du changement social par des collaborations entre des fondations et des organisations de la société civile comme les deux extrêmes d'un continuum de situations, comme deux idéaux types parmi d'autres. Élaborer une typologie des fondations au Canada devrait donc tenir compte des fondations familiales, indépendantes, communautaires, à vocation ciblée ou à visée corporative tout en reflétant la diversité des pratiques et des stratégies que ces dernières utilisent.

Séance IB : *Potentiel inexploité des données disponibles sur les fondations canadiennes*
Conférenciers : Iryna Khovrenkov (Université de Regina) et Michael Lenczner (Ajah)

Résumé synthèse de sa présentation ici:

http://rpc.uqam.ca/fichier/document/Khovrenkov_Gidluck_Potentiel_inexploité_de_données_Résumé.pdf

Points saillants

- Par rapport aux données disponibles dans d'autres pays, le Canada possède une excellente source de données sur les fondations. Elles sont plus complètes et plus accessibles que celles produites ailleurs.
- Seulement dix-sept ouvrages universitaires canadiens présentent une analyse sur les fondations subventionnaires en utilisant des données empiriques, telles celles recueillies par le formulaire fiscal T3010. Comparativement à ce qui existe aux États-Unis, cette méthode d'analyse est peu exploitée.
- Comme peu de travaux de recherche utilisent ces données et que les fondations n'ont pas nécessairement les ressources pour les utiliser, nous sommes en déficit de connaissances par rapport à ce que nous pourrions savoir. Le fait de tirer parti des données disponibles améliorerait nos connaissances sur les fondations canadiennes et permettrait de mieux faire connaître leur réalité.

Idées se dégageant des discussions

- Bien que nous ayons accès à des données intéressantes, le secteur canadien des fondations est relativement petit (en comparaison avec celui retrouvé aux États-Unis) et le nombre de chercheurs qui s'y intéressent est très restreint.
- Les données empiriques disponibles sont nombreuses et demandent de raffiner les méthodes de traitement et d'analyse. Il s'agit d'une quantité très importante d'information. Le traitement des données existantes nécessite beaucoup de travail en termes de nettoyage et de codage. De plus, plusieurs éléments d'information sont manquants et parfois incomplets. Enfin, le manque de normalisation ou de systématisation sur les groupes de données ou sur la définition des codes employés rendent l'analyse difficile. Il faudrait donc s'entendre sur la production de définitions standards sur les catégories, les groupes et les codes utilisés.

- Si les fondations veulent investir ce domaine, elles doivent considérer en quoi ce type d'information est utile pour l'atteinte de leur mission. Est-ce bénéfique pour leur fonctionnement d'avoir accès à plus de données ? Si oui, quelles données seraient les plus pertinentes à colliger et à analyser ?
- Un contrôle accru de la part des organismes de réglementation pourrait faire augmenter le type et le nombre d'informations demandées aux fondations. Si tel devient le cas, est-ce là un enjeu qui préoccupe les fondations ?

Orientations futures de la recherche

L'équipe de recherche entend réaliser une recherche empirique démonstrative à l'aide de données empiriques disponibles. L'objectif visé est de veiller à ce que, en concertation et en partenariat avec des fondations, les objets de questionnement soient mutuellement définis et intéressants pour les deux parties et qu'ils améliorent notre connaissance sur les actions et les activités des fondations canadiennes.

Session II : *La gouvernance et le paysage politique des fondations canadiennes : enjeux et voies de changement*

Conférenciers : François Brouard (Université Carleton), Peter R. Elson (Institute for Community Prosperity, Mount Royal University) et Adam Parachin (Université de Western)

Documents en appui aux présentations : [D1](#); [D2](#); [D3](#); et [D4](#) (*en anglais seulement*)

Points saillants

- Les documents de présentation de données sur les fondations sont de nature diversifiée. Ils peuvent être fiscaux, financiers, sociaux ou en lien avec l'octroi de subventions. Ces documents présentent des données partielles qui ne permettent pas d'avoir une vue complète sur les activités réalisées par les fondations.
- À titre indicatif, sous savons peu de choses sur l'engagement ou l'action politiques des fondations. Quel type d'engagement politique prennent-elles ? Quel est l'impact spécifique de telles activités ?
- La réglementation actuelle a une incidence sur le rôle que jouent ou peuvent jouer les fondations sur la scène politique. Avoir plus de précision législative sur cette question politiserait davantage la question. Une réglementation excessive ne représente pas nécessairement une option souhaitable.

Idées se dégageant des discussions

- En lien avec les discussions de la session IB, une approche proactive sur la circulation de données portant sur les activités des fondations serait dans l'intérêt de ces dernières et aiderait très probablement à rendre plus visible leurs activités. Il s'agit là d'une approche qui contraste avec l'approche passive actuelle où nombre de fondations, particulièrement les fondations privées, ne désirent pas voir accroître leur visibilité.
- Les fondations communautaires ne reconnaissent pas souvent le travail qu'elles font sur l'échiquier de l'engagement politique. Historiquement, les fondations n'ont généralement pas eu un rôle important en tant qu'acteurs sur la scène politique.

- Les organisations caritatives sont autorisées à dépenser 10 % de leurs ressources pour des activités politiques, mais en tout et partout, ces organisations y consacrent seulement 0,5 %. Il s'agit là d'un champ d'action inexploité, lequel est important en matière de changement social. Le sous investissement ne peut être attribué au seul effet de la réglementation. Il semble davantage découler d'un « déficit d'action » que s'impose le secteur philanthropique, alors qu'en réalité, les règles sont beaucoup plus permissives que les fondations le pensent.
- Les fondations sont préoccupées par tout ce qui peut affecter le rôle joué par les organisations caritatives ou réduire la portée de leur action sociale. Jusqu'à présent il n'y a pas de consensus clair qui se dégagent sur les rôles respectifs entre l'action publique étatique, l'action philanthropique des fondations, et l'action sur le terrain des organisations caritatives. Puisque le secteur caritatif est toujours en fort développement et que les relations entre ce secteur et les gouvernements font parfois l'objet de révision, il est possiblement venu le temps de clarifier les relations prenant place entre ces trois acteurs en termes de rôles, de fonctions, de champs de compétences...

Orientations futures de la recherche

Les résultats de recherche soulèvent des questions importantes pour les fondations subventionnaires privées, publiques ou communautaires. Des questions qui nécessitent un regard plus approfondi et rigoureux et donc plus de recherches. L'étape suivante de notre processus de recherche consistera à collaborer davantage avec les fondations pour mieux comprendre leurs pratiques de mise en visibilité de leurs actions. Aussi, il sera intéressant de poursuivre la réflexion sur la question de leur engagement sur la scène de l'action politique.

Session III : *La collaboration entre les fondations subventionnaires canadiennes : résultats agglomérés de l'étude sur cinq thèmes de collaboration*

Conférenciers : Jean-Marc Fontan et Sylvain Lefèvre (Université du Québec à Montréal)

Accès aux résumés des cinq études de cas réalisés [ici](#)

Points saillants

- Les collaborations étudiées sont plus fréquentes à l'échelle régionale qu'à l'échelle nationale.
- Les formes de collaboration présentes dans les cinq cas étudiés impliquent généralement peu de ressources humaines ou financières.
- Les formes de collaboration les plus répandues portent sur l'échange d'informations. Parfois elles impliquent la mobilisation et la promotion de connaissances. Elles peuvent donner lieu à des webinaires, à des séminaires de travail, à des tables de concertation ou à des conférences fermées ou sur invitation.
- L'échange d'information porte généralement sur les meilleures pratiques observées sur le terrain, sur le partage de données et sur des transferts d'expertise.

Idées se dégageant des discussions

- Il y a des collaborations fructueuses comme celles réalisées au sein du Réseau canadien des subventionnaires en environnement (RCSE) et autour du Cercle sur la philanthropie

- et les peuples autochtones. Il serait important de dégager les conditions gagnantes de telles collaborations afin d'en permettre le transfert vers d'autres domaines d'action.
- Les collaborations ne sont pas forcément appropriées ou souhaitables pour chaque question ou thème sur lesquelles travaillent les fondations subventionnaires. Généralement, une collaboration a tendance à être axée sur un problème particulier et sur une stratégie commune afin d'y faire face.
 - Compte tenu du fait que les fondations ont des missions spécifiques et poursuivent des objectifs particuliers, une question intéressante est de mieux faire connaître les raisons ou les motifs qui les pousse à collaborer entre elles.
 - La collaboration ne doit pas toujours être considérée comme le but ultime, puisque les fondations peuvent également atteindre leurs objectifs individuellement.
 - Plusieurs fondations ne peuvent pas compter sur du personnel professionnel, dans ce cas, développer des collaborations devient laborieux et demande beaucoup de temps.
 - Les fondations ont avantage à collaborer sur différents fronts : évidemment sur la question financière en partageant des ressources, mais aussi en se dotant d'outils communs de communication, d'une voix commune sur la scène publique, en travaillant de concert pour mesurer l'impact de leurs actions, etc.
 - La gouvernance et l'infrastructure sont des aspects importants à considérer. Comment la collaboration est-elle structurée et financée ?
 - Il serait aussi important d'étudier les collaborations qui se font entre les fondations et d'autres organisations de la société.

Orientations futures de la recherche

Les études de cas explorés ont été examinés séparément. La prochaine étape permettra une analyse comparée et l'identification des conditions de collaboration. En outre, non seulement ce groupe examinera les collaborations entre les fondations, mais il se penchera également sur les collaborations prenant place entre des fondations et d'autres acteurs de la société.

Séance IV : *Comparaisons internationales : analyse des tendances et des enjeux du secteur des fondations subventionnaires à l'échelle internationale*
Conférencières : Nazita Lajevardi (University of California San Diego) et Nicole Rigillo (Université McGill)
Document présenté pour fin de discussion [ici](#) (*en anglais seulement*)

Points saillants de la présentation

- Comparer la sphère philanthropique canadienne aux sphères présentes sur la scène internationale est important pour situer l'action des fondations canadiennes, leurs spécificités et les innovations sociales mises de l'avant. Les États-Unis, le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande sont trois pays qui partagent une histoire récente et qui ont une structure institutionnelle assez similaire à celle du Canada. Le milieu de la philanthropie y est donc assez apparenté.
- Pour la France, la Suède et l'Italie, on observe des formes institutionnelles très différentes de la situation canadienne. De plus ces pays présentent des formes uniques de fondations et des pratiques subventionnaires qui diffèrent entre elles tant dans les services qu'elles fournissent, les lois qui les encadrent que les principes qui façonnent leurs pratiques.

- En Asie, en Afrique et en Amérique latine, on observe principalement la présence de fondations communautaires.

Idées de dégagement des discussions

- Il existe différentes définitions sur ce que représente une fondation et ce en fonction des législations publiques en place. Lorsqu'on les compare à l'échelle transnationale, existe-t-il des éléments fondamentaux communs qui permettrait la production d'une définition commune ?
- Un facteur de différenciation important entre la philanthropie canadienne et celle des pays anglo-saxons et les autres pays relève du rôle joué par l'État vis-à-vis le tiers secteur ou les organisations de la société civile. Au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Nouvelle-Zélande, les fondations agissent indépendamment et en complémentarité avec l'action publique. Une situation qui contraste avec la situation présente en Europe continentale où l'État représente une force motrice du développement du secteur de la philanthropie.

Orientations futures de la recherche

Les travaux futurs de ce groupe seront axés sur la production d'une typologie transnationale du secteur des fondations subventionnaires. Les comparaisons avec d'autres juridictions ont pour but d'informer les professionnels du secteur philanthropique sur d'autres réalités que la leur. Le champ d'étude du groupe de travail sur la dimension internationale sera élargi pour inclure une activité de recherche qui portera sur les fonds consentis par des fondations canadiennes à des activités de philanthropie menées à l'étranger, et sur des fonds investis par des fondations étrangères au Canada.

Appel à l'action : vers une stratégie de partenariat d'engagement et de mobilisation accrue

En se fondant sur les résultats préliminaires de recherche et sur les discussions entre les participants ayant participé à la conférence de travail du 8 juin, il apparaît important de revoir le fonctionnement de nos quatre groupes de travail afin de faciliter le rapprochement avec des représentants de fondations canadiennes. De plus, nous travaillerons afin de développer plus de discussions et de débats entre les membres de nos quatre groupes de recherche.

Nous identifierons aussi des façons plus efficaces afin de diffuser les connaissances produites auprès des différents milieux concernés. Enfin, en nous appuyant sur les chercheurs et les représentants d'organisations philanthropiques présents au sein de notre réseau de recherche, nous mobiliserons de nouveaux chercheurs et de nouveaux représentants d'organisations philanthropiques. Nous renforcerons notre partenariat de recherche en ayant des rétroactions plus régulières et des échanges plus soutenus avec les milieux concernés.

Pour obtenir plus d'informations, pour vous associer ou afin de joindre notre réseau de recherche partenariale sur la philanthropie canadienne, contactez-nous.

Jean-Marc Fontan
fontan.jean-marc@uqam.ca
514 987-3000, poste 0240

Peter R. Elson
pelson@mtroyal.ca
403 462-4382